



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Estelle GARY

N°D2023-79-MP

OBJET : 23CFMBENNESENV – FOURNITURE DE BENNES POUR LE SERVICE ENVIRONNEMENT – CHOIX DU PRESTATAIRE

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant la nécessité pour le service environnement de Fumel Vallée du Lot de se fournir en bennes de 30 m³ pour réaliser la collecte en Points d'Apports Volontaires (PAV), une consultation faible montant a été lancée auprès de 4 entreprises spécialisées ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la commande publique ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – De retenir l'offre de la société BENNES DALBY de Saint-Antoine-de-Ficalba (47), pour un montant total HT de 36 626 € (43 951,20 € TTC), pour fournir des bennes de 30 m³ au service environnement de Fumel Vallée du Lot ;

2°) – De signer l'offre financière ;

3°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2023.

AR Prefecture

047-200068930-20230503-D2023_79_MP-AR
Reçu le 04/05/2023

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 03 mai 2023



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 04 mai 2023
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 04 mai 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com